

# JÉSUS ET JÉSUIITE.



L'autre jour, sur le boulevard des Capucines, deux cochers de fiacre s'étaient pris de dispute. Tandis que l'un, remonté sur son siège, y gardait le silence, les bras croisés et sifflant en l'air, l'autre continuait à lui vociférer des injures :

— Imbécile ! criait-il.

Le premier reste immobile.

— Voleur !

Même silence.

— Echappé des galères !

Rien.

— Gibier de potence !

Pas davantage.

— Faussaire !

Même calme. •

— Assassin !

Même flegme.

L'insolent, exaspéré par le calme du philosophe, s'ar-

rête pour chercher une injure qui les renfermât toutes :

— Jésuite ! s'écrie-t-il enfin.

Cette fois le cocher flegmatique saute à bas de sa voiture, saisit son fouet et en sangle la figure de son adversaire. La foule, amassée par la dispute, partit d'un grand éclat de rire, tandis qu'une larme vint briller sur la joue cuivrée d'un étranger, à la figure bienveillante, qui passait, et que nous allons suivre. Arrivé près du libraire de la maison dorée, il s'arrête à parcourir ces titres, qui sollicitent son regard : *Procès des jésuites ; les jésuites démasqués, etc.*

La tristesse de notre ami parut augmenter, et, comme pour y échapper, il quitta le boulevard par la rue Richelieu. A la hauteur du Théâtre Français, la foule l'arrête encore ; il questionne et apprend qu'on va jouer *Tartufe*.

— Qu'est-ce que Tartufe ? dit-il.

— Tiens ! répond un décrotteur qui gardait une place à la queue, d'où sort-il donc celui-ci qui ne connaît par Tartufe, le jésuite hypocrite et voleur ? Donnez trois francs, prenez ma place, et vous m'en direz des nouvelles en sortant.

L'homme cuivré, sans savoir où il allait, se laissa pousser jusque sur une banquette du parterre. Il serait superflu de dire que le public applaudit chaque trait lancé par Molière contre les faux dévôts et tournés par tout le monde contre les jésuites ; on devine aussi que notre pauvre étranger n'en devint pas plus gai ; mais il faut du moins expliquer la cause de sa tristesse.

Olilu était né dans une contrée depuis peu fameuse en France, l'île de Taïti. Tout le monde sait que ce rocher de l'Océanie, depuis cinquante ans arraché à la barbarie, était devenu chrétien par les soins des missionnaires protestants. Tout le monde sait que, il y a peu d'années, le parti ultramontain, jaloux des succès de cette mission, imagina de la détruire et d'en confisquer les débris au profit de l'Eglise romaine. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le ressort de cette machination était sous la main des jé-

suites, assez habiles pour prétexter des intérêts politiques, soulever l'orgueil national, et conduire leurs affaires de sacristie sur les vaisseaux de notre marine et aux frais de l'Etat. Mais passons.

Notre Taitien avait donc jadis lu la Bible et trouvé le plus vif plaisir à contempler l'admirable vie de Jésus-Christ. *Jésus*, ce mot seul résumait pour lui toutes les vertus : droiture, amour, dévouement. Aussi n'avait-il qu'une règle de conduite : imiter son Sauveur, et qu'une manière de raisonner : en citer les paroles. Il était dans ces dispositions, lorsqu'arrivèrent les missionnaires de Rome, assez jésuites pour cacher d'abord leurs intentions. Un d'eux, désireux d'apprendre la langue du pays, prit Olilu pour maître, et ne fut pas peu surpris de trouver chez le soi-disant sauvage un si vif attachement pour sa Bible, une admiration si profonde pour Jésus-Christ. Mais songeant à l'emmener en Europe pour y enseigner le taitien à ses collègues, futurs missionnaires dans le pays, le père Clément jugea prudent de lui laisser croire qu'ils avaient tous deux la même religion. Olilu se laissa persuader et s'embarqua. Pendant la traversée, le père Clément voulut commencer la conversion de l'admirateur de Jésus, et ne crut pouvoir mieux se recommander qu'en se disant jésuite. Malheureusement il tomba bientôt malade, et mourut avant de toucher au port. Son néophite, encore inconverti, débarqua donc seul en Angleterre.

Le premier soin d'Olilu fut de s'informer (car il avait appris l'anglais avec les missionnaires protestants) où étaient les jésuites? — Les jésuites? lui répondit-on avec surprise; depuis des siècles ils ont été chassés du royaume. — Où les trouverai-je donc? — Sans doute en Portugal dont vous voyez précisément un navire en partance dans le port.

Parvenu à Lisbonne, Olilu demande les révérends Pères. — Chassés, chassés du royaume et de ses colonies, répond-on. Olilu se dit que sans doute ses amis n'avaient fait

que passer la frontière; il vint donc à Madrid. Ici, même question, ici, même réponse, avec cette seule différence que d'Espagne les jésuites avaient été chassés et rechassés.

Cette fois Olilu se dit qu'il avait eu tort de ne pas aller directement en France, puisque le père Clément était Français; il arrivait à Paris où nous l'avons rencontré, et l'on comprend à cette heure sa tristesse et sa déception.

Nous l'avons laissé au Théâtre Français assis près d'un jeune homme au regard timide et en-dessous. Olilu, d'un caractère franc et ouvert, avait déjà, dans un entr'acte, raconté son histoire, en la terminant par son éternelle question :

— Enfin, où puis-je donc trouver mes amis, les jésuites?

— Chut! fit le jeune homme d'un ton mystérieux; mais, s'apercevant que son voisin de gauche avait prêté l'oreille à la question, et attendait aussi la réponse, il reprit tout haut :

— Des jésuites? il n'y en a plus, ils ont été chassés de France. Toutefois, voyant sur la figure d'Olilu des signes d'un regret véritable, il lui dit à l'oreille, en lui présentant une carte : Venez demain à cette adresse, et nous en causerons.

Olilu, fidèle au rendez-vous, ne fut pas peu surpris de trouver en soutane le jeune homme qu'il avait vu la veille en habit noir.

— Quoi! lui dit-il, seriez-vous prêtre comme le père Clément?

— Peut-être.

— Mais alors pourquoi vous ai-je vu hier dépouillé du costume sacré?

— Parce que selon les idées du monde, un ecclésiastique ne doit pas aller au théâtre.

— Mais si c'est un péché quand le monde le sait, n'en est-ce pas encore un quand le monde l'ignore.

— Non, mon ami; quel mal cela fait-il à mon prochain

que je passe la soirée là-bas ou ici? Sans doute, si les gens du dehors le savaient, ils pourraient en être scandalisés : aussi, devons-nous prendre toutes les précautions pour échapper aux regards indiscrets, et, par exemple, plutôt que d'exposer la soutane dans les rues à dix heures du soir, rentrer chez nous à deux heures du matin (1). Je le répète avant tout, évitons le scandale; tous nos docteurs sont d'accord là-dessus.

— De quels docteurs parlez-vous ?

— De ceux de vos amis.

— Quoi! vous êtes jésuite? dit Olilu avec joie.

Le jeune homme sourit.

— Oui, dit-il tout bas, se rappelant que les murs ont des oreilles; et sachez que je ne vous eusse pas fait cette confidence, si vous ne m'aviez pas tant parlé du père Clément; le pauvre homme est mort; mais vous pouvez encore nous être utile en nous enseignant la langue de votre pays.

— Je m'y perds, dit Olilu tout ébahi. Je viens en Europe à la recherche des jésuites, et à chacune de mes demandes, j'entends une de ces réponses : Chassés d'Angleterre; — chassés de Portugal; — chassés d'Espagne; — chassés de France. Jusque-là, je pouvais me dire que les disciples de Jésus-Christ avaient toujours été persécutés, et concilier ainsi les vertus de mes amis avec leurs expulsions. Mais à cette heure j'apprends que d'après leurs docteurs, les ténèbres sanctifient le péché, et que, pourvu qu'on évite le scandale, le vice n'est plus vice... A ce compte, c'est le mal que vous cachez, tandis que notre commun Maître recommande de cacher le bien? « Quand tu pries, entre dans ton cabinet, et fermes-en la porte, » dit Jésus. Mais vous, jésuites, c'est pour pécher que vous fermez la porte de votre cabinet. Une chose m'étonne encore, hier, au théâtre, en présence de notre voisin, vous m'avez dit, en parlant des

(1) Historique.

jésuites : « Il n'y en a plus ! » Et aujourd'hui vous en êtes un ! Une des deux fois vous avez donc menti ?

— Non.

— Cependant, vous avez dit tout haut : « Il n'y a plus de jésuites en France ? »

— Mais j'ai ajouté tout bas : Il n'y en a plus devant la loi

— Quoi ! Selon vous, ce n'est pas un mensonge ?

— Non, mon ami, c'est une simple restriction mentale, selon nos docteurs.

— Mais le Maître de vos docteurs, Celui dont vous portez le nom a dit au contraire : Que votre parole soit : « Oui, oui; non, non; ce qu'on dit de plus vient du diable ! » Voilà la droiture de Jésus; il me paraît qu'elle contraste singulièrement avec les détours de ses imitateurs !

Comme le jeune homme cherchait une réponse, Olilu reprit : « Au reste, je vous avoue maintenant que j'ai vu vos théâtres, que je suis assez de l'avis de ces gens du monde qui pensent que ce n'est pas là votre place.

— Sans doute, mon ami, si, comme le vulgaire, j'y étais allé chercher des plaisirs mondains.

— Etiez-vous donc là pour votre édification ?

— Pourquoi pas ? Ne comprenez-vous pas qu'il est indispensable de voir le mal pour le combattre, et d'entrer parfois dans un mauvais lieu pour en dévoiler aux autres les dangers ? Aussi n'étais-je là qu'avec les intentions les plus pures : mon but était de faire le bien ; or, pour l'atteindre, tous les moyens sont bons.

— Vous croyez ?

— Sans doute, et c'est à nos moralistes qu'est dû ce précepte bien connu : « La fin justifie les moyens. »

— Je ne connais pas vos moralistes, mais je connais un apôtre de Jésus qui a dit : « Férons-nous le mal pour qu'il en résulte du bien, comme le disent de nous des gens qui méritent condamnation ? » Il me semble, monsieur le jésuite, que les gens ici condamnés, c'est nous-mêmes ?

— « *Il me semble* » est bien dit, reprit le jeune homme d'un ton doucereux ; car cette expression me fait comprendre que vous admettez qu'on puisse voir la chose autrement. Or, dès qu'une opinion peut être discutée, dès qu'elle n'est que probablement vraie, probablement bonne, chacun est libre de la prendre ou de la repousser. Même nos docteurs disent que de deux opinions probables on est libre de choisir celle qui l'est le moins : c'est ce que nous appelons le probabilisme.

— Le probabilisme ? dit Olilu avec un long étonnement. Je n'ai jamais vu ce mot dans l'Évangile. Au contraire, j'y ai rencontré des paroles telles que celle-ci : « Abstenez-vous même de l'apparence du mal. » Vous voyez que de mon bon Jésus à vos indulgents jésuites la distance est grande.

— Mon ami, je ne sais dans quelle édition de la Bible vous allez puiser vos citations ; mais elles me paraissent étranges.

— Cependant voyez mon Nouveau-Testament.

— Quoi ? un Nouveau-Testament protestant ?

— Je ne connais que celui-là. En existe-t-il donc un autre ?

— Sans doute, et voici celui du père Amelot.

— Voyons. Mais je ne m'y reconnais plus ; une de ces deux traductions est fautive. Voyez par exemple, il est dit ici que l'évêque doit avoir été et non pas qu'il doit être mari d'une seule femme. Or, plus bas il est parlé des épouses comme étant encore vivantes. C'est donc votre Amelot qui se trompe ?

— Non, mon ami, ce n'est pas une erreur ; c'est une prudente correction.

— Quoi, le père Amelot corrige Dieu ? Dites donc que c'est une fraude.

— Pas précisément. Il faut distinguer entre fraude et fraude. Ainsi, altérer de la marchandise dans le but de ga-

gner de l'argent est un péché; mais se permettre une innocente supercherie pour maintenir les hommes sous le joug salutaire de la religion est une chose permise. Vous comprenez que le célibat des prêtres est utile à l'église, édifiant pour le peuple, favorable à la confession. Modifier légèrement un texte pour appuyer une bienfaisante doctrine qu'une traduction trop servile aurait ébranlée, ce n'est donc pas une fraude; ou du moins, convenez que c'est une fraude pieuse.

— Une fraude pieuse? Mais, monsieur le jésuite, vous abusez singulièrement de la complaisance des mots à se laisser tordre. Une fraude pieuse! Ces mots déchirent mon oreille comme si vous me parliez d'un mensonge véridique, ou d'un crime vertueux. J'avoue que mon Evangile ne m'en a pas appris si long. J'y vois que le chrétien doit être simple comme la colombe, agir comme un enfant de lumière et se conduire comme en plein jour.

— Mon ami, je n'ai pas l'habitude de tant disputer; notre premier devoir comme membre de la société, c'est d'obéir à nos supérieurs.

— Mais monsieur, on peut obéir en faisant usage de sa raison.

— La raison, dites-vous? Non, la raison n'est rien où Loyola commande. Pensée, réflexion, conscience, n'ont plus de sens pour nous. Nous devons sur un signe du général de l'Ordre, renoncer à notre volonté, à nos idées, à notre intelligence, à notre cœur, et nous laisser tourner et déchirer sans résistance, comme un cadavre...

— Et c'est là ce que vous nommez un jésuite ?

— Oui.

— Et c'est là ce que vous appelez imiter Jésus?

— Oui.

— Eh bien ! Je vous dis que vos jésuites ressemblent à Jésus comme le diable ressemble à Dieu, l'enfer au paradis, la nuit au jour, le mensonge à la vérité, l'hypocrisie



à la franchise ! Oh ! maintenant je comprends les passages de la Bible où il est parlé de loup caché sous la dépouille d'un agneau et de Satan déguisé en ange de lumière ; évidemment , ce sont les jésuites empruntant le nom de Jésus.

Ici le jeune homme, au regard en dessous , s'efforça de sourire tout en grinçant des dents ; et tirant son carnet il demanda à notre ami son nom et son adresse. Celui-ci donna les deux et sortit.

Le lendemain Olilu avait disparu. Peu de temps après un cachot de la Sainte Inquisition s'ouvrit, se ferma et ne se rouvrit plus.

Voilà les hommes qui veulent aujourd'hui nous gouverner ? Voilà ceux qui se disent les grands champions du catholicisme ; ou plutôt qui se prétendent le catholicisme lui-même. Soit. Mais alors qu'on nous permette de repousser le catholicisme pour l'Évangile, les jésuites pour Jésus, l'hypocrisie pour la droiture, le démon pour le Seigneur ! Mieux vaut l'ivrogne au cabaret , le joueur dans son tripot que le jésuite sous son masque ; car l'ivrogne s'avoue ivrogne, le joueur joueur et peuvent ainsi se convertir ; mais le jésuite parlant de ses vertus au milieu de ses vices n'a droit qu'à la récompense des hypocrites : l'éternelle damnation. Malheur à l'Église poussée sur cette pente ! Malheur au peuple jeté sous cet étouffoir ! Qu'il tarde encore, et il ne sera plus temps !

Mais peut-être les hommes valent-ils mieux que leurs principes, et après avoir prêché le mal font-ils le bien ? Soit ; alors c'est l'Europe entière, et le meilleur des papes, qui sont les coupables ; car le pape et l'Europe ont balayé de dessus la terre la vertueuse compagnie. Ou bien Clément XIV, les monarques de son temps et les peuples de son siècle ont été de criminels persécuteurs, ou bien les jésuites, accusés de tous les crimes, ont été justement chassés. Or, est-ce Henri IV qui a conseillé à Ravallac d'assassi-

ner les jésuites ou les jésuites qui ont poussé Ravillac à poignader Henri IV? — Est-ce le pape Ganganelli qui a fait empoisonner les jésuites ou les jésuites qui ont fait empoisonner Ganganelli? — Est-ce le parlement anglais qui voulut faire sauter les jésuites dans la conspiration des poudres, ou les jésuites qui machinèrent cette épouvantable conspiration contre le parlement? — Qui s'est rendu coupable de haute trahison en Espagne, le roi ou les jésuites? — Qui s'est révolté au Paraguay, les Portugais ou les jésuites? — Qui du fond du confessionnal a dirigé tant d'intrigues, dépouillé tant de familles, conduit tant de poignards, sont-ce leurs martyrs ou les jésuites confesseurs? Ouvrez l'histoire, qu'elle réponde, et (chose rare!) vous verrez les peuples et les rois s'unir pour secouer de leurs maisons et de leurs royaumes cette vermine dans la boue!

Et c'est de cette boue infamante qu'aujourd'hui nous irions les tirer pour les faire asseoir à nos côtés et nous salir? Non! ouvrons les yeux; relevons une tête déjà appesantie sous le poison de la morale jésuitique que nous versent journaux ultramontains, chaires romaines et livres catholiques; et pour mettre entre nous et les Jésuites le plus profond des abîmes allons à Jésus lui-même.

Voulez-vous connaître par un seul mot la distance qui sépare la doctrine des jésuites de la doctrine de Jésus? Ecoutez, le voici: Jésus pardonne le mal déjà fait; les jésuites excusent le mal encore à faire. Par son pardon généreux et complet du passé, Jésus porte l'homme à faire le bien; tandis que par leur indulgence pour notre conduite à venir, les jésuites poussent à tous les crimes. Jésus pardonne, afin que l'homme pardonné puisse joyeusement aimer ses frères et leur faire du bien; les jésuites excusent, afin de donner à l'homme excusé le droit de faire le mal innocemment.

Je me ferai mieux comprendre par une histoire: Le bon roi d'un méchant peuple consulte deux de ses ministres

sur le moyen à prendre pour faire observer ses lois. « Sire, » lui dit le premier, faites un code facile à suivre ; tolérez » les petites fautes, adoucissez les peines portées contre » les grandes ; appelez le mensonge, *plaisanterie* ; l'impu- » reté, *plaisir* ; le vol, *nécessité* ; le crime, *folie*, et réserver vos coups pour des monstres d'impureté tels, que » vous ne trouverez presque personne à punir. » Le roi suivit ce conseil, et il arriva que le peuple méchant, profitant de l'indulgence de la loi, devint plus méchant encore : il mentit et dit qu'il plaisantait ; il se souilla et dit qu'il s'amusait ; il déroba et tua, et s'excusa sur sa misère ou son état d'ivresse ; si bien que la loi adoucie dut encore se relâcher pour être observée, et l'on en vint à nommer mal ce qui est bien et bien ce qui est mal. Voilà où conduit la morale des disciples de Loyola.

Mais le bon roi, reconnaissant son erreur, fit appeler son second conseiller, qui lui dit : « Sire, rétablissez votre » ancien code de lois sévères, et quand le peuple effrayé » se sentira coupable en face de vos tribunaux, condam- » nant chacun à perdre un de ses membres, lorsque la » nation entière sera devant vos soldats armés de glaives, » lorsque tous se frapperont la poitrine de repentir et ver- » seront des larmes, alors faites proclamer dans tout le » royaume une amnistie générale pour le passé, et invitez » vos sujets à venir vous demander avec confiance tout ce » dont ils ont besoin pour vivre à l'avenir en bons ci- » toyens ; mais afin qu'ils ajoutent foi à vos promesses, » subissez vous-même la peine que vous aviez portée contre » les coupables. » Le roi suit ce conseil, fait tomber en face du peuple une de ses mains sous la hache du bourreau, et de l'autre convie la foule à venir recevoir son pardon. Croyez-vous que quelqu'un puisse rester indifférent à ce spectacle ? Pensez-vous qu'à l'avenir un citoyen racheté par le sang de son roi, désobéisse à son bienfaiteur ? Ne comprenez-vous pas au contraire que la reconnaissance

émouvra les cœurs les plus endurcis, et qu'en tous cas personne n'osera croire que ce monarque excusera le mal à l'avenir, lui qui l'a puni sur lui-même dans le passé? Voilà la religion de Jésus-Christ!

Sachons-le donc bien, et c'est ici la conclusion à laquelle il me tardait d'arriver : Jésus-Christ nous pardonne, non pas quelques fautes, mais toutes ; non pas nos torts légers, mais les plus graves ; non par telle compensation d'argent ou de pénitence, mais gratuitement, et son apôtre nous dit en tout autant de termes que nous sommes « justifiés gratuitement par la grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ. » (Romains III, 23.) Si vous me demandez à quelle condition, je vous répondrai avec le même apôtre que c'est à la simple condition de vous abandonner, de vous confier, ou, pour me servir du mot même de l'Évangile, à la seule condition de croire en Jésus-Christ. Que fait l'Enfant prodigue revenant dépouillé, se jeter entre les bras de son père? Il se confie en lui. Que fait Madeleine venant couverte de souillures, pleurer aux pieds de Jésus? Elle se confie en lui. L'Enfant prodigue et Madeleine sont pardonnés, sauvés, uniquement parce qu'ils ont cru et se sont confiés. Vous n'avez donc rien de plus, rien de mieux à faire. Ouvrez votre cœur à Dieu, confessez-lui vos torts, priez-le avec larmes, comme à votre lit de mort vous prierez un père offensé de vous pardonner et de vous bénir ; et soyez assuré que la bonté de Dieu vaut bien la bonté d'un père!

Sachez le bien, lecteur, en commençant *Jésus et Jésuite* je n'ai pas eu à cœur seulement de vous éloigner du second, mais surtout de vous rapprocher du premier. Si après m'avoir lu, vous alliez simplement déclamer contre les disciples de Loyola, sans vous efforcer de devenir disciple de Jésus-Christ, vous n'auriez rien gagné à cette lecture ; au contraire, vous y auriez perdu, et vous auriez dans une certaine mesure imité ceux que vous blâmez ; car

c'est d'un jésuite que de blâmer le mal sans faire le bien...

Voulez-vous en savoir davantage sur cette foi qui sauve ? Ne vous en tenez pas à ces quelques lignes ; mais allez puiser dans la Parole de Dieu ; et si la grosseur de la Bible entière vous effraye d'abord, commencez par la lecture du Nouveau Testament.

---

### PIÈCES JUSTIFICATIVES.

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, » a-t-on dit. C'est le cas pour les doctrines que nous avons attribuées aux Jésuites. Nous sommes donc obligés, pour démontrer aux plus incrédules la vérité de ce que nous avons avancé, de citer ici quelques courts passages empruntés aux docteurs de la satanique Compagnie. Pour abréger, nous prenons nos citations jésuitiques dans un ouvrage récemment publié : *Doctrines morales et politiques des Jésuites. Paris, chez Jules Labite, 1844.* C'est là qu'on fera bien d'aller chercher des indications plus complètes.

Laissons donc maintenant parler, sans les commenter nous-mêmes, les casuistes issus de Loyola.

PROBABILISME. — « Il est probable pour moi que le manteau que je possède est à moi : je juge cependant qu'il est plus probable qu'il vous appartient. Je ne suis pas obligé de vous le rendre ; mais je puis en sûreté le garder. » (Ferdinandus de Castro Poloo.) Voyez page 12 de l'ouvrage que nous avons nommé ci-dessus.

MENSONGE. — « Toutes les fois que vous croirez invinciblement que le mensonge vous est ordonné, mentez. » (Car. Ant. Casnedi, page 34.)

FAUX TÉMOIGNAGE. — « Un témoin ne peut rien recevoir pour déposer la vérité ; mais il peut recevoir un salaire à

raison du préjudice qu'il en souffre : s'il reçoit quelque chose pour *un faux témoignage*, il n'est pas obligé à restitution. » (Emmanualis Sa, page 44.)

RESTRICTION MENTALE. — « Lorsqu'on commence à dire : *je jure*, il faut ajouter tout bas cette restriction mentale : *qu'aujourd'hui*, et continuer tout haut : *Je n'ai pas fait ceci ou cela.* » (Vincentius Filliucius, page 55.)

PRÉVARICATION DES JUGES. — « Si un juge a reçu de l'argent pour rendre un jugement injuste, il est probable qu'il peut conserver cet argent. » (Honoratus Faber, page 73.)

VOL. — « Les petits larcins qui se font à divers jours et reprises à un homme ou plusieurs, quelque grande que puisse être la somme de laquelle on se serait accommodée, ne seront jamais mortels. » (Etienne Bauny, page 84.)

ASSASSINAT. — « Un pauvre dans ce cas (le cas d'une extrême pauvreté) pourrait même tuer celui qui lui empêcherait de prendre la chose qui lui est ainsi nécessaire. » (H. Busebaum, page 90.)

..... « Le religieux pourra licitement tuer un calomnieux qui menace de répandre des accusations atroces contre lui ou contre sa religion. » (Franciscus Amicus, page 110.)

INFANTICIDE. — « Si une honnête fille avait été corrompue malgré elle par un jeune libertin, avant que le fruit soit animé, elle pourrait s'en délivrer. » (N. Airault, page 111.)

RÉGICIDE. — « Il y a un cas dans lequel il est permis de tuer. Par exemple lorsque le tyran est dans quelque ville d'où les citoyens n'ont pas d'autres moyens de le chasser. » (Franciscus Toletus, page 279.)

PARRICIDE. — « Il est permis à un fils de se réjouir du meurtre de son père, qu'il a commis étant ivre, et cela à cause des grands biens qu'il en hérite. » (Georgius Gobat, page 146.)

..... « On conclurait plus juste en disant qu'il est permis quelquefois de désirer de s'enivrer innocemment, si de

cette ivresse il devait résulter un grand bien. » (Le même, page 147.)

« Je puis me réjouir pleinement du bien qui m'arrive par la mort de mon père, et non de sa mort qui me procure ce bien... Il faut se rendre familière cette doctrine; car elle est utile à tous ceux qui désirent quelque bien et qui peuvent l'avoir par la mort d'autrui. » (Ant. Casnedi, page 148.)

« Si quelqu'un est si stupide qu'il juge invinciblement que le désir de commettre un homicide n'est point un péché, il ne péchera pas en désirant le commettre. » (Jacobus Platelius, page 119.)

« Les enfants catholiques sont obligés de dénoncer leurs pères ou parents coupables d'hérésie..., quand même ils sauraient que leurs pères doivent être, pour ce sujet, livrés aux flammes... Ils pourront même leur refuser les aliments jusqu'à les laisser mourir de faim. Fagundez ajoute même qu'ils pourront les tuer en gardant la modération. » (Ant. Escobar, page 150.)

Nous n'avons pas de paroles pour exprimer l'indignation que soulèvent en nous de telles doctrines. Aussi préférons-nous nous en tenir à la conscience du lecteur pour les juger.

Nous aurions encore à citer, sur l'impureté, l'adultère, etc., de ces passages que les plus hardis n'osent rapporter qu'en latin; mais nous croyons qu'une plume chrétienne ne peut les transcrire dans aucune langue, et nous les retranchons.

